

**ANNEXE :**

---

[Tarifs de location occasionnelle des salles communales:](#)

**Salle Cérés**  
**Hôtel de Ville**  
**Place Van Meenen 39 – 1060 Saint-Gilles**

Cette salle ne peut être mise à la disposition de particuliers (réceptions et jubilé de mariage, baptême, communions...).

Tarif 1 : Associations saint-gilloises et/ou écoles saint-gilloises non communales, services publics régionaux, communautaires et fédéraux ; OU si tournages ou reportages photographiques, projets réalisés par des étudiants dans un cadre scolaire ;

Tarif 2 : associations sans but lucratif non saint-gilloises présentant un intérêt culturel, sportif et/ou social pour la commune de Saint-Gilles OU, si tournages ou reportages photographiques, projets présentant un intérêt culturel et / ou social pour la commune de Saint-Gilles ;

Tarif 3 : personnes physiques et morales non reprises dans les catégories visées aux tarifs 1 et 2 OU projets ne répondant pas aux critères visés aux tarifs 1 et 2 ;

Capacité : 100 personnes « debout » ou 50 personnes assises ;

Caution : 250 €, restituée lors de l'état des lieux de sortie ;

Gestionnaire de la salle : logistique de l'Hôtel de Ville ([secretariat.1060@stgilles.irisnet.be](mailto:secretariat.1060@stgilles.irisnet.be)) – 02/536.17.91.

Les salles peuvent être louées à partir de 8h30. L'occupation ne peut en aucun cas être prolongée au-delà de 23h30.

	<b>Tarif n°1 :</b>	<b>Tarif n°2 :</b>	<b>Tarif n°3 :</b>
Du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h	<b>150 €</b>	<b>300 €</b>	<b>800 €</b>
Week-end et jours fériés de 9h à 17h:	<b>X 2</b>	<b>X 2</b>	<b>X 2</b>
Par heure supplémentaire entamée ( <i>il y a lieu d'entendre par heure supplémentaire entamée une heure qui s'ajoute nécessairement à un forfait</i> ) :			
Du lundi au vendredi	<b>50 €</b>	<b>75 €</b>	<b>100 €</b>
Week-end et jours fériés	<b>X2 €</b>	<b>X2 €</b>	<b>X2 €</b>

**Salle des Mariages**  
**Hôtel de Ville**  
**Place Van Meenen 39 – 1060 Saint-Gilles**

**Cette salle fait partie du « piano nobile » de l’Hôtel de Ville.**

Cette salle ne peut être mise à la disposition de particuliers (réceptions et jubilé de mariage, baptême, communions...).

Tarif 1 : Associations saint-gilloises et/ou écoles saint-gilloises non communales, services publics régionaux, communautaires et fédéraux ; OU si tournages ou reportages photographiques, projets réalisés par des étudiants dans un cadre scolaire ;

Tarif 2 : associations sans but lucratif non saint-gilloises présentant un intérêt culturel, sportif et/ou social pour la commune de Saint-Gilles OU, si tournages ou reportages photographiques, projets présentant un intérêt culturel et / ou social pour la commune de Saint-Gilles ;

Tarif 3 : personnes physiques et morales non reprises dans les catégories visées aux tarifs 1 et 2 OU projets ne répondant pas aux critères visés aux tarifs 1 et 2 ;

Capacité : 200 personnes « debout » ou 100 personnes assises ;

Caution : 500 € restituée lors de l’état des lieux de sortie ;

Gestionnaire de la salle : logistique de l’Hôtel de Ville ([secretariat.1060@stgilles.irisnet.be](mailto:secretariat.1060@stgilles.irisnet.be)) – 02/536.17.91.

Les salles peuvent être louées à partir de 8h30. L’occupation ne peut en aucun cas être prolongée au-delà de 23h30.

	<b>Tarif n°1:</b>	<b>Tarif n°2:</b>	<b>Tarif n°3:</b>
Du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h	<b>200 €</b>	<b>500 €</b>	<b>1.000 €</b>
Week-end et jours fériés de 9h à 17h: :	<b>X2</b>	<b>X2</b>	<b>X2</b>

Par heure supplémentaire entamée ( <i>il y a lieu d'entendre par heure supplémentaire entamée une heure qui s'ajoute nécessairement à un forfait</i> ):			
Du lundi au vendredi	<b>50 €</b>	<b>75 €</b>	<b>100 €</b>
Week-end et jours fériés	<b>X2</b>	<b>X2</b>	<b>X2</b>

<p><b>Salle de l'Europe</b></p> <p><b>Hôtel de Ville</b></p> <p><b>Place Van Meenen 39 – 1060 Saint-Gilles</b></p>
--

**Cette salle fait partie du « piano nobile » de l'Hôtel de Ville.**

Cette salle ne peut être mise à la disposition de particuliers (réceptions et jubilé de mariage, baptême, communions...).

Tarif 1 : Associations saint-gilloises et/ou écoles saint-gilloises non communales, services publics régionaux, communautaires et fédéraux ; OU si tournages ou reportages photographiques, projets réalisés par des étudiants dans un cadre scolaire ;

Tarif 2 : associations sans but lucratif non saint-gilloises présentant un intérêt culturel, sportif et/ou social pour la commune de Saint-Gilles OU, si tournages ou reportages photographiques, projets présentant un intérêt culturel et / ou social pour la commune de Saint-Gilles ;

Tarif 3 : personnes physiques et morales non reprises dans les catégories visées aux tarifs 1 et 2 OU projets ne répondant pas aux critères visés aux tarifs 1 et 2 ;

Capacité : 200 personnes « debout » ou 100 personnes assises ;

Caution : 500 €, restituée lors de l'état des lieux de sortie ;

Gestionnaire de la salle : logistique de l'Hôtel de Ville ([secretariat.1060@stgilles.irisnet.be](mailto:secretariat.1060@stgilles.irisnet.be)) – 02/536.17.91.

Les salles peuvent être louées à partir de 8h30. L'occupation ne peut en aucun cas être prolongée au-delà de 23h30.

	<b>Tarif n°1 :</b>	<b>Tarif n°2 :</b>	<b>Tarif n°3 :</b>
Du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h	<b>200 €</b>	<b>500 €</b>	<b>1.000 €</b>
Week-end et jours fériés de 9h à 17h:	<b>X2</b>	<b>X2</b>	<b>X2</b>
Par heure supplémentaire entamée <i>(il y a lieu d'entendre par heure supplémentaire entamée une heure qui s'ajoute nécessairement à un forfait) :</i>			
du lundi au vendredi	<b>50 €</b>	<b>75 €</b>	<b>100 €</b>
Week-end et jours fériés	<b>X2</b>	<b>X2</b>	<b>X2</b>

**Salle du Conseil**

**Hôtel de Ville**

**Place Van Meenen 39 – 1060 Saint-Gilles**

**Cette salle fait partie du « piano nobile » de l’Hôtel de Ville.**

Cette salle ne peut être mise à la disposition de particuliers (réceptions et jubilé de mariage, baptême, communions...).

Tarif 1 : Associations saint-gilloises et/ou écoles saint-gilloises non communales, services publics régionaux, communautaires et fédéraux ; OU si tournages ou reportages photographiques, projets réalisés par des étudiants dans un cadre scolaire ;

Tarif 2 : associations sans but lucratif non saint-gilloises présentant un intérêt culturel, sportif et/ou social pour la commune de Saint-Gilles OU, si tournages ou reportages photographiques, projets présentant un intérêt culturel et / ou social pour la commune de Saint-Gilles ;

Tarif 3 : personnes physiques et morales non reprises dans les catégories visées aux tarifs 1 et 2 OU projets ne répondant pas aux critères visés aux tarifs 1 et 2 ;

Capacité : 200 personnes « debout » ou 100 personnes assises ;

Caution : 500 €, restituée lors de l’état des lieux de sortie ;

Gestionnaire de la salle : logistique de l’Hôtel de Ville ([secretariat.1060@stgilles.irisnet.be](mailto:secretariat.1060@stgilles.irisnet.be)) – 02/536.17.91.

Les salles peuvent être louées à partir de 8h30. L’occupation ne peut en aucun cas être prolongée au-delà de 23h30.

	<b>Tarif n°1 :</b>	<b>Tarif n°2 :</b>	<b>Tarif n°3 :</b>
Du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h	<b>200 €</b>	<b>500 €</b>	<b>1.000 €</b>
Week-end et jours fériés de 9h à 17h:	<b>X2</b>	<b>X2</b>	<b>X2</b>
Par heure supplémentaire entamée ( <i>il y a lieu d’entendre par heure supplémentaire entamée une heure qui s’ajoute nécessairement à un forfait</i> ) :			
Du lundi au vendredi	<b>50€</b>	<b>75 €</b>	<b>100 €</b>

Week-end et jours fériés	<b>X2</b>	<b>X2</b>	<b>X2</b>
--------------------------	-----------	-----------	-----------

**Cabinets d'Echevin et du Secrétaire communal:**

**Hôtel de Ville**

**Place Van Meenen 39 – 1060 Saint-Gilles**

Location uniquement dans le cadre du tournage de films (artistiques ou publicitaires), d'émissions télévisées, ou de la réalisation de reportages photographiques (artistiques ou publicitaires);

Tarif 1 : tournages ou reportages photographiques réalisés par des étudiants dans un cadre scolaire ;

Tarif 2 : tournages ou reportages photographiques, projets présentant un intérêt culturel et / ou social pour la commune de Saint-Gilles ;

Tarif 3 : projets ne répondant pas aux critères visés aux tarifs 1 et 2 ;

Gestionnaire: logistique de l'Hôtel de Ville ([secretariat.1060@stgilles.irisnet.be](mailto:secretariat.1060@stgilles.irisnet.be)) – 02/536.17.91.

Les cabinets peuvent être loués à partir de 8h30. L'occupation ne peut en aucun cas être prolongée au-delà de 23h30.

L'occupation gratuite de ces salles ne s'applique pas du lundi au vendredi après 17h00 ainsi que les weekends et jours fériés.

	<b>Tarif n°1 :</b>	<b>Tarif n°2 :</b>	<b>Tarif n°3 :</b>
Du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h	<b>Gratuit</b>	<b>Gratuit</b>	<b>700€</b>
Week-end et jours fériés de 9h à 17h:	<b>Pas d'application</b>	<b>Pas d'application</b>	<b>X2</b>
Par heure supplémentaire entamée ( <i>il y a lieu d'entendre par heure supplémentaire entamée une heure qui s'ajoute nécessairement à un forfait</i> ) :			
Du lundi au vendredi	<b>Pas d'application</b>	<b>Pas d'application</b>	<b>75 €</b>
Week-end et jours fériés	<b>Pas d'application</b>	<b>Pas d'application</b>	<b>X2</b>

--	--	--	--



**Bureaux administratifs**

**Hôtel de Ville**

**Place Van Meenen 39 – 1060 Saint-Gilles**

Location uniquement dans le cadre du tournage de films (artistiques ou publicitaires), d'émissions télévisées, ou de la réalisation de reportages photographiques (artistiques ou publicitaires);

Tarif 1 : tournages ou reportages photographiques réalisés par des étudiants dans un cadre scolaire ;

Tarif 2 : tournages ou reportages photographiques, projets présentant un intérêt culturel et / ou social pour la commune de Saint-Gilles ;

Tarif 3 : projets ne répondant pas aux critères visés aux tarifs 1 et 2 ;

Gestionnaire: logistique de l'Hôtel de Ville ([secretariat.1060@stgilles.irisnet.be](mailto:secretariat.1060@stgilles.irisnet.be)) – 02/536.17.91.

Les bureaux peuvent être loués à partir de 8h30. L'occupation ne peut en aucun cas être prolongée au-delà de 23h30.

L'occupation gratuite de ces bureaux ne s'applique pas du lundi au vendredi après 17h00 ainsi que les week ends et jours fériés.

	<b>Tarif n°1 :</b>	<b>Tarif n°2 :</b>	<b>Tarif n°3 :</b>
Du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h	<b>Gratuit</b>	<b>Gratuit</b>	<b>700 €</b>
Week-end et jours fériés de 9h à 17h:	<b>Pas d'application</b>	<b>Pas d'application</b>	<b>X2</b>
Par heure supplémentaire entamée ( <i>il y a lieu d'entendre par heure supplémentaire entamée une heure qui s'ajoute nécessairement à un forfait</i> ) :			
Du lundi au vendredi	<b>Pas d'application</b>	<b>Pas d'application</b>	<b>75 €</b>
Week-end et jours fériés	<b>Pas d'application</b>	<b>Pas d'application</b>	<b>X2</b>



« Hall des Affaires sociales »

Hôtel de Ville

Place Van Meenen 39 – 1060 Saint-Gilles

Location uniquement dans le cadre du tournage de films (artistiques ou publicitaires), d'émissions télévisées, ou de la réalisation de reportages photographiques (artistiques ou publicitaires);

Tarif 1 : tournages ou reportages photographiques réalisés par des étudiants dans un cadre scolaire ;

Tarif 2 : tournages ou reportages photographiques, projets présentant un intérêt culturel et / ou social pour la commune de Saint-Gilles ;

Tarif 3 : projets ne répondant pas aux critères visés aux tarifs 1 et 2 ;

Gestionnaire: logistique de l'Hôtel de Ville ([secretariat.1060@stgilles.irisnet.be](mailto:secretariat.1060@stgilles.irisnet.be)) – 02/536.17.91.

Le Hall des Affaires sociales peut être loué à partir de 8h30. L'occupation ne peut en aucun cas être prolongée au-delà de 23h30.

L'occupation gratuite ne s'applique pas du lundi au vendredi après 17h00 ainsi que les week ends et jours fériés.

	<b>Tarif n°1 :</b>	<b>Tarif n°2 :</b>	<b>Tarif n°3 :</b>
Du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h	<b>Gratuit</b>	<b>Gratuit</b>	<b>600 €</b>
Week-end et jours fériés de 9h à 17h:	<b>Pas d'application</b>	<b>Pas d'application</b>	<b>X2</b>
Par heure supplémentaire entamée ( <i>il y a lieu d'entendre par heure supplémentaire entamée une heure qui s'ajoute nécessairement à un forfait</i> ) :			
Du lundi au vendredi	<b>Pas d'application</b>	<b>Pas d'application</b>	<b>75 €</b>
Week-end et jours fériés	<b>Pas d'application</b>	<b>Pas d'application</b>	<b>X2</b>

**Couloirs de l'Hôtel de Ville:**

**Hôtel de Ville**

**Place Van Meenen 39 – 1060 Saint-Gilles**

Location uniquement dans le cadre du tournage de films (artistiques ou publicitaires), d'émissions télévisées, ou de la réalisation de reportages photographiques (artistiques ou publicitaires);

Tarif 1 : tournages ou reportages photographiques réalisés par des étudiants dans un cadre scolaire ;

Tarif 2 : tournages ou reportages photographiques, projets présentant un intérêt culturel et / ou social pour la commune de Saint-Gilles ;

Tarif 3 : projets ne répondant pas aux critères visés aux tarifs 1 et 2 ;

La surface des couloirs est délimitée par les portes vitrées et sont les suivants :

- Couloir des Finances ;
- Couloir des Propriétés communales ;
- Couloir de l'Enseignement ;
- Couloir de l'Urbanisme ;
- Couloir de la salle des mariages ;
- Couloir de la salle du Conseil.

Gestionnaire: logistique de l'Hôtel de Ville ([secretariat.1060@stgilles.irisnet.be](mailto:secretariat.1060@stgilles.irisnet.be)) – 02/536.17.91.

**Les tarifs suivants sont entendus « Par couloir ».**

L'occupation gratuite des couloirs ne s'applique pas du lundi au vendredi après 17h00 ainsi que les week ends et jours fériés.

	<b>Tarif n°1 :</b>	<b>Tarif n°2 :</b>	<b>Tarif n°3 :</b>
Du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h	<b>Gratuit</b>	<b>Gratuit</b>	<b>600 €</b>
Week-end et jours fériés de 9h à 17h:	<b>Pas d'application</b>	<b>Pas d'application</b>	<b>X2</b>
Par heure supplémentaire entamée (il y a lieu d'entendre par heure supplémentaire entamée une heure qui s'ajoute nécessairement à un forfait) :			
Du lundi au vendredi	<b>Pas d'application</b>	<b>Pas d'application</b>	<b>75 €</b>
Week-end et jours fériés	<b>Pas d'application</b>	<b>Pas d'application</b>	<b>X2</b>



« Rotondes » de l'Hôtel de Ville :

Hôtel de Ville

Place Van Meenen 39 – 1060 Saint-Gilles

Location uniquement dans le cadre du tournage de films (artistiques ou publicitaires), d'émissions télévisées, ou de la réalisation de reportages photographiques (artistiques ou publicitaires);

Tarif 1 : tournages ou reportages photographiques réalisés par des étudiants dans un cadre scolaire ;

Tarif 2 : tournages ou reportages photographiques, projets présentant un intérêt culturel et / ou social pour la commune de Saint-Gilles ;

Tarif 3 : projets ne répondant pas aux critères visés aux tarifs 1 et 2 ;

Gestionnaire: logistique de l'Hôtel de Ville ([secretariat.1060@stgilles.irisnet.be](mailto:secretariat.1060@stgilles.irisnet.be)) – 02/536.17.91.

Les rotondes peuvent être louées à partir de 8h30. L'occupation ne peut en aucun cas être prolongée au-delà de 23h30.

L'occupation gratuite des rotondes ne s'applique pas du lundi au vendredi après 17h00 ainsi que les week ends et jours fériés.

	<b>Tarif n°1 :</b>	<b>Tarif n°2 :</b>	<b>Tarif n°3 :</b>
Du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h	<b>Gratuit</b>	<b>Gratuit</b>	<b>600 €</b>
Week-end et jours fériés de 9h à 17h:	<b>Pas d'application</b>	<b>Pas d'application</b>	<b>X2</b>
Par heure supplémentaire entamée ( <i>il y a lieu d'entendre par heure supplémentaire entamée une heure qui s'ajoute nécessairement à un forfait</i> ) :			
Du lundi au vendredi	<b>Pas d'application</b>	<b>Pas d'application</b>	<b>75 €</b>
Week-end et jours fériés	<b>Pas d'application</b>	<b>Pas d'application</b>	<b>X2</b>

**Hall d'Entrée et escalier d'honneur :**  
**Hôtel de Ville**  
**Place Van Meenen 39 – 1060 Saint-Gilles**

Location uniquement dans le cadre du tournage de films (artistiques ou publicitaires), d'émissions télévisées, ou de la réalisation de reportages photographiques (artistiques ou publicitaires);

Tarif 1 : tournages ou reportages photographiques réalisés par des étudiants dans un cadre scolaire ;

Tarif 2 : tournages ou reportages photographiques, projets présentant un intérêt culturel et / ou social pour la commune de Saint-Gilles ;

Tarif 3 : projets ne répondant pas aux critères visés aux tarifs 1 et 2 ;

Gestionnaire: logistique de l'Hôtel de Ville ([secretariat.1060@stgilles.irisnet.be](mailto:secretariat.1060@stgilles.irisnet.be)) – 02/536.17.91.

Le Hall d'entrée et escalier d'honneur peuvent être loués à partir de 8h30. L'occupation ne peut en aucun cas être prolongée au-delà de 23h30.

L'occupation gratuite ne s'applique pas du lundi au vendredi après 17h00 ainsi que les week ends et jours fériés.

	<b>Tarif n°1 :</b>	<b>Tarif n°2 :</b>	<b>Tarif n°3 :</b>
Du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h	<b>Gratuit</b>	<b>Gratuit</b>	<b>1.000 €</b>
Week-end et jours fériés de 9h à 17h:	<b>Pas d'application</b>	<b>Pas d'application</b>	<b>X2</b>
Par heure supplémentaire entamée ( <i>il y a lieu d'entendre par heure supplémentaire entamée une heure qui s'ajoute nécessairement à un forfait</i> ) :			
Du lundi au vendredi	<b>Pas d'application</b>	<b>Pas d'application</b>	<b>75 €</b>
Week-end et jours fériés	<b>Pas d'application</b>	<b>Pas d'application</b>	<b>X 2</b>

**« Hall des Voitures » :**

**Hôtel de Ville**

**Place Van Meenen 39 – 1060 Saint-Gilles**

Location uniquement dans le cadre du tournage de films (artistiques ou publicitaires), d'émissions télévisées, ou de la réalisation de reportages photographiques (artistiques ou publicitaires);

Il y est interdit d'utiliser des appareils devant être branchés à une prise électrique.

Gestionnaire: logistique de l'Hôtel de Ville ([secretariat.1060@stgilles.irisnet.be](mailto:secretariat.1060@stgilles.irisnet.be)) – 02/536.17.91.

Le Hall des Voitures peut être loué à partir de 8h30. L'occupation ne peut en aucun cas être prolongée au-delà de 23h30.

L'occupation gratuite ne s'applique pas du lundi au vendredi après 17h00 ainsi que les week ends et jours fériés.

	<b>Tarif n°1 :</b>	<b>Tarif n°2 :</b>	<b>Tarif n°3 :</b>
Du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h	<b>Gratuit</b>	<b>Gratuit</b>	<b>800 €</b>
Week-end et jours fériés de 9h à 17h:	<b>Pas d'application</b>	<b>Pas d'application</b>	<b>X2</b>
Par heure supplémentaire entamée ( <i>il y a lieu d'entendre par heure supplémentaire entamée une heure qui s'ajoute nécessairement à un forfait</i> ) :			
Du lundi au vendredi	<b>Pas d'application</b>	<b>Pas d'application</b>	<b>75 €</b>
Week-end et jours fériés	<b>Pas d'application</b>	<b>Pas d'application</b>	<b>X 2</b>



**Hall et escalier de l'aile droite :**

**Hôtel de Ville**

**Place Van Meenen 39 – 1060 Saint-Gilles**

Location uniquement dans le cadre du tournage de films (artistiques ou publicitaires), d'émissions télévisées, ou de la réalisation de reportages photographiques (artistiques ou publicitaires);

Tarif 1 : tournages ou reportages photographiques réalisés par des étudiants dans un cadre scolaire ;

Tarif 2 : tournages ou reportages photographiques, projets présentant un intérêt culturel et / ou social pour la commune de Saint-Gilles ;

Tarif 3 : projets ne répondant pas aux critères visés aux tarifs 1 et 2 ;

Gestionnaire: logistique de l'Hôtel de Ville ([secretariat.1060@stgilles.irisnet.be](mailto:secretariat.1060@stgilles.irisnet.be)) – 02/536.17.91.

Le Hall et escalier de l'aile droite peuvent être loués à partir de 8h30. L'occupation ne peut en aucun cas être prolongée au-delà de 23h30.

L'occupation gratuite ne s'applique pas du lundi au vendredi après 17h00 ainsi que les week ends et jours fériés.

	<b>Tarif n°1 :</b>	<b>Tarif n°2 :</b>	<b>Tarif n°3 :</b>
Du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h	<b>Gratuit</b>	<b>Gratuit</b>	<b>600 €</b>
Week-end et jours fériés de 9h à 17h:	<b>Pas d'application</b>	<b>Pas d'application</b>	<b>X2</b>
Par heure supplémentaire entamée ( <i>il y a lieu d'entendre par heure supplémentaire entamée une heure qui s'ajoute nécessairement à un forfait</i> ) :			
Du lundi au vendredi	<b>Pas d'application</b>	<b>Pas d'application</b>	<b>75 €</b>
Week-end et jours fériés	<b>Pas d'application</b>	<b>Pas d'application</b>	<b>X 2</b>

## Maison du Peuple – petite salle

### Tarifs de location :

Tarif 1 : Associations saint-gilloises et/ou écoles saint-gilloises non communales, services publics régionaux, communautaires et fédéraux ;

Tarif 2 : associations sans but lucratif non saint-gilloises présentant un intérêt culturel, sportif et/ou social pour la commune de Saint-Gilles

Tarif 3 : personnes physiques et morales non reprises dans les catégories visées aux tarifs 1 et 2

Une **caution** sera exigée dans tous les cas : **250€** pour tous les tarifs, restituée lors de l'état des lieux de sortie.

	<b>Tarif n°1 :</b>	<b>Tarif n°2 :</b>	<b>Tarif n°3 :</b>
1 journée	<b>50€</b>	<b>250€</b>	<b>500€</b>
1 semaine	<b>200€</b>	<b>1000€</b>	/

## Maison du Peuple – grande salle

### Tarifs de location :

Tarif 1 : Associations saint-gilloises et/ou écoles saint-gilloises non communales, services publics régionaux, communautaires et fédéraux ;

Tarif 2 : associations sans but lucratif non saint-gilloises présentant un intérêt culturel, sportif et/ou social pour la commune de Saint-Gilles

Tarif 3 : personnes physiques et morales non reprises dans les catégories visées aux tarifs 1 et 2

Une **CAUTION** sera exigée dans tous les cas : **250€** pour tous les tarifs, restituée lors de l'état des lieux de sortie.

	<b>Tarif n°1 :</b>	<b>Tarif n°2 :</b>	<b>Tarif n°3 :</b>
1 journée	100 €	250 €	1000 €
1 semaine	400 €	1000 €	/

## Maison des Cultures

### Tarifs de location :

Tarif 1 : Associations saint-gilloises et/ou écoles saint-gilloises non communales, services publics régionaux, communautaires et fédéraux ;

Tarif 2 : associations sans but lucratif non saint-gilloises présentant un intérêt culturel, sportif et/ou social pour la commune de Saint-Gilles

Tarif 3 : personnes physiques et morales non reprises dans les catégories visées aux tarifs 1 et 2

Une **CAUTION** sera exigée dans tous les cas : **250€** pour tous les tarifs, restituée lors de l'état des lieux de sortie.

### Salle 1

	<b>Tarif n°1 :</b>	<b>Tarif n°2 :</b>	<b>Tarif n°3 :</b>
1 journée	50 €	125 €	300 €
1 semaine	200 €	500 €	/

### Salle 2

	<b>Tarif n°1 :</b>	<b>Tarif n°2 :</b>	<b>Tarif n°3 :</b>
1 journée	50 €	125 €	300 €
1 semaine	200 €	500€	/

### Salle 3

	<b>Tarif n°1 :</b>	<b>Tarif n°2 :</b>	<b>Tarif n°3 :</b>
1 journée	100 €	200 €	400 €
1 semaine	400 €	800€	/

# Maison Pelgrims

## Tarifs de location :

Tarif 1 : Associations saint-gilloises et/ou écoles saint-gilloises non communales, services publics régionaux, communautaires et fédéraux ;

Tarif 2 : associations sans but lucratif non saint-gilloises présentant un intérêt culturel, sportif et/ou social pour la commune de Saint-Gilles

Tarif 3 : personnes physiques et morales non reprises dans les catégories visées aux tarifs 1 et 2

Une **CAUTION** sera exigée dans tous les cas : **250€** (+25€ en cas de prêt de clés) pour tous les tarifs, restituée lors de l'état des lieux de sortie.

### Salle

	<b>Tarif n°1 :</b>	<b>Tarif n°2 :</b>	<b>Tarif n°3 :</b>
1 journée	<b>50€</b>	<b>125€</b>	<b>250€</b>
1 semaine	<b>125€</b>	/	/

### Rez-de-chaussée complet

	<b>Tarif n°1 :</b>	<b>Tarif n°2 :</b>	<b>Tarif n°3 :</b>
1 journée	<b>100€</b>	<b>250€</b>	<b>700€</b>